

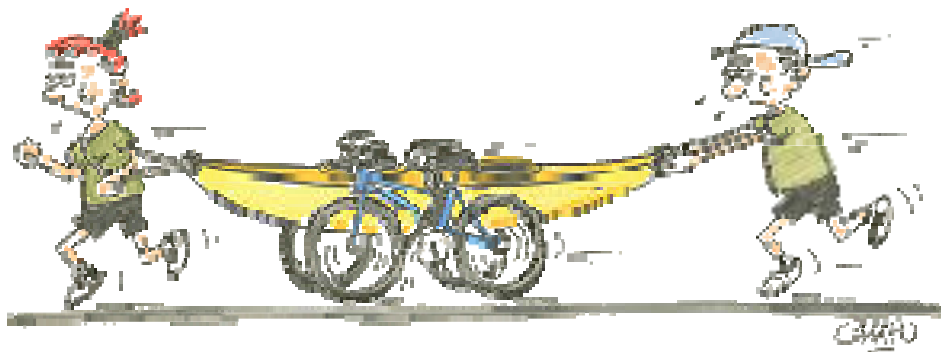


RAID LATHAN

2023

Projet pédagogique

Dossier d'inscription



14/17 ans



Présentation du Raid Lathan 2023

La ville de Longué-Jumelles à travers son pôle sportif organise son 12^{ème} Raid Aventure 14/17 ans sur 5 jours du 9 au 13 juillet 2023 avec hébergement sous toiles de tentes au stade de la Guiberderie à Longué.

Ce Raid s'inscrit dans le cadre des animations « Sport-Vacances » mises en place par le service des sports de la ville à destination des 11/17 ans pendant les vacances scolaires et dont les objectifs sont les suivants :

- ***Permettre aux jeunes de prendre du plaisir dans la pratique d'activités sportives riches et diversifiées.***
- ***Faire découvrir aux jeunes des sports qu'ils ne connaissent pas.***
- ***Permettre aux enfants de sortir de l'environnement communal pour découvrir d'autres sites.***
- ***Apprendre à "mieux vivre ensemble" en appliquant les fondamentaux du sport : le dépassement de soi, l'entraide, le collectif, le respect de la règle, l'esprit sportif.***
- ***Rendre accessible à un maximum d'enfants les activités physiques et sportives.***

Objectifs pédagogiques du Raid Lathan 2023

✓ **Découvrir la ville de Longué-Jumelles à travers les activités sport nature et aventure :**

Des sports (VTT, canoë, course d'orientation, tir à l'arc, etc.) pratiqués de façons différentes : recherches d'itinéraires à l'aide de cartes et d'indications.

Les qualités physiques seront certes utiles, mais le sens de l'observation, la concentration, la solidarité et la stratégie d'équipe seront nécessaires pour passer les épreuves.

Une découverte de la ville : les péripéties des concurrents les entraîneront au travers des sites de loisirs, le bord du Lathan, l'espace nature, Jumelles etc...

Une sensibilisation à la culture sportive locale : à travers les partenariats avec les associations locales sur certaines activités (club de cyclo-marche...) et la découverte d'activités typiques (boule de fort...)

✓ **Vivre l'expérience sportive et sociale dans le respect du contexte sanitaire actuel :**

Vivre 5 jours au sein d'un groupe dans un esprit de solidarité et d'effort physique, mais aussi de détente et de convivialité sur le bivouac, lors des temps inter-épreuves et des temps de vie quotidienne (repas...), pour (re)créer des liens entre les jeunes du territoire.

Le tout dans le respect des consignes sanitaires du moment liées à la pratique sportive et aux séjours collectifs en temps de pandémie COVID-19 (distanciation, port du masque, sous-groupes à effectif réduit...).

✓ **Développer les compétences et l'esprit sportif des jeunes.**

A travers la découverte de nouvelles activités, l'esprit de compétition :

Donner le meilleur de soi-même, savoir faire preuve d'autonomie, de prise d'initiatives. Mais aussi connaître ses limites.

Etre capable de s'organiser au sein d'une équipe, de cohabiter pour relever les défis sportifs ensemble.

Apprendre à gagner et rester humble dans la victoire ; mais aussi savoir accepter la défaite et rester digne.

Adapter sa pratique au contexte sanitaire : par le respect des consignes en vigueur, mais aussi en tenant compte de son niveau physique du moment.

✓ **Eduquer les jeunes au respect de leur corps et de leur environnement :**

Respect du corps dans sa globalité et notamment à travers 3 notions importantes pour les sportifs : respecter certaines règles d'hygiène (douches...), éducation à la santé (gestion de ses compétences physiques, récupération...) et nutrition (menus équilibrés, hydratation...).

Respect de l'environnement en favorisant les moyens de déplacement « écolo-économiques » (vélo, pédestre) mais également par la gestion des déchets pendant les épreuves et sur le bivouac (tri sélectif).

Le RAID LATHAN est ouvert aux jeunes âgés de **14 à 17 ans** (nés entre 2009 et 2005).

Par équipes de 4 jeunes (mixtes et minimum un longuéen).

DU 9 JUILLET AU 13 JUILLET 2023 : 5 jours/4 nuits

Lieux : Stade de la Guiberderie à Longué-Jumelles.

Encadrement :

Nom Prénom	Fonctions	Qualifications
Arnaud ALBERT	Directeur / Educateur sportif Responsable administratif	ETAPS, PSE1.
Emmanuel THARRAULT	Directeur Adjoint / Educateur sportif Responsable organisation sportive	BPIEPS APT + escalade, PSC1.
+ Animateurs(trices)/Educateurs(trices) sportifs(ives) en cours de recrutement		

Chaque équipe est autonome pour :

- Le matériel de camping : toile de tente **facile à monter et permettant le respect des règles de distanciation du moment**, matelas, duvets, affaires de toilette...

- le matériel de vie quotidienne : couverts matin (bol, verres...), gourde, petit sac à dos, stylo/crayon...

- **Un portable au minimum par équipe** (pour les épreuves sportives).

- L'équipement sportif obligatoire :

- Vêtements de sport adaptés à l'activité et à la météo
- VTT **en bon état**, casque + kit de réparation (**une chambre à air de rechange/jeune**)
- Tenues de rechange (prévoir Maillot et bonnet de Bain, chaussures de sports et vieilles chaussures fermées)
- Chaussons d'escalade (recommandés)
- Lampe frontale

Les effets personnels doivent être identifiables et marqués au nom du jeune.

+ Fournir une attestation d'aptitude aux activités aquatiques ou Sauv'nage ou Savoir Nager

(conforme aux exigences de l'article R227-13 du code de l'action sociale et des familles). Délivrance possible dans les piscines de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

Participation financière : 60 €/jeune pour les Longuéens-Jumellois ; 80 €/jeune pour les hors communes.

Repas : Prévoir pique-nique le dimanche soir. Les autres repas seront pris en charge par l'organisateur.

CONTACTS, INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Arnaud ALBERT : 06.60.85.50.63, sport@ville-longuejumelles.fr

Emmanuel THARRAULT : 06.71.05.35.52, e.tharrault@ville-longuejumelles.fr

Dossier d'inscription en fin de document ou disponible sur le site internet de la mairie

<http://www.villedelonguejumelles.fr/>, rubrique ma ville, sport.

Règlement Raid Lathan 2023

Art 1 : Le Raid-Lathan est ouvert aux participant(e)s âgé(e)s de 14 à 17 ans (né(e)s de 2005 à 2009). L'équipe, mixte de préférence, doit être composée au moins de 1 jeune habitant le territoire de la Commune de Longué-Jumelles. Les équipes ne respectant pas ce point du règlement seront acceptées dans la limite des places disponibles et feront l'objet de "pénalités" sur les différentes épreuves.

Art 2 : Un dossier d'inscription par jeune est exigé à l'intérieur duquel, il est demandé un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de pleine nature.

Une attestation d'aptitudes aux activités aquatiques (effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre pendant 20 mètres, franchir une ligne d'eau) sera obligatoire pour les épreuves nautiques (Sauv'Nage et Savoir Nager acceptés). Les jeunes qui n'auront pas d'attestation ne pourront y participer.

Art 3 : Le nombre d'équipes est limité à 10. Seront pris en compte à l'inscription uniquement les **dossiers complets**. Les inscriptions individuelles seront acceptées en vue de composer ou compléter des équipes.

Art 4 : Le Raid est un ensemble de 8 à 10 épreuves (principalement sports de pleine nature) identiques pour toutes les équipes. Les épreuves prévisionnelles sont : Tir à l'arc, VTT, Escalade, Epreuve aquatique, Canoë, Bike & Run, Orientation...

Art 5 : Les épreuves sportives possèdent chacune leur propre barème (par points ou par temps). Les points obtenus par chaque équipe sur chaque épreuve s'additionnent pour déterminer le classement général du RAID LATHAN. Les randos VTT ne sont pas basées sur ce système de points. Elles n'ont pour seul but que de permettre aux concurrents de se rendre sur une épreuve et de découvrir de façon ludique le territoire (lecture de carte...).

Art 6 : La participation des 4 membres de l'équipe du début à la fin des épreuves est indispensable.

- Si un équipier ne prend pas le départ d'une des épreuves, l'équipe est pénalisée et se retrouve dernière dans cette épreuve.
- Un seul abandon, en cours d'épreuve, est toléré. Un deuxième abandon au cours de la même ou d'une autre épreuve classera l'équipe dernière.
- Pour les épreuves avec relais et celles où les équipiers sont séparés, la participation des 4 équipiers est obligatoire. À défaut l'équipe est classée dernière.

Art 7 : Toute équipe doit porter assistance et prévenir l'organisation dès lors qu'elle rencontre une autre équipe en difficulté (encouragements, premiers soins, alerte...).

Art 8 : Un Road Book (rotations, organisation et règlements...) sera affiché dans les différents lieux de vie quotidienne ainsi que sur chaque site d'épreuves.

Une présentation générale du déroulement du séjour sera faite lors de la réunion de présentation aux familles qui aura lieu le mardi 4 juillet à 18h30 à la salle culturelle Le Cube à Longué.

Art 9 : Les équipes sont tenues de respecter les horaires fixés dans le ROAD BOOK et de se présenter à chaque épreuve avec un peu d'avance et en possession du matériel spécifique nécessaire. Dans le cas contraire, des pénalités pourront être attribuées.

Art 10 : Les équipes sont autonomes pour la préparation de chaque épreuve sportive. Chaque équipe devra respecter les règles de la vie en collectivité (hygiène, sommeil, propreté du site, etc.). Chaque membre de chaque équipe sera sollicité pour participer à l'organisation des tâches de vie quotidienne pendant le séjour.

Art 11 : Une récompense sera donnée à chaque participant à la fin du Raid. L'organisation se réserve le droit de distribuer des prix spéciaux (fair-play, féminines, équipe la plus jeune...).

DEROULEMENT DU RAID'LATHAN

(Informations générales sur le déroulement du séjour)

Début du séjour (dimanche 9 juillet) :

- ✓ **17h00** Accueil des équipes au stade de la Guiberderie à **Longué**.
Présentation du Raid (épreuves, Règlement sportif et bivouac, ...)
- ✓ **17h00 / 19h00** Montage du bivouac
- ✓ **19h00** Repas : Pique-nique, **fourni par les jeunes**
- ✓ **20h00 / 22h00** 1^{ère} Epreuve

Journée type :

- ✓ **8h00 / 9h00** Réveil, Petit déjeuner échelonné
- ✓ **9h30** Départ des jeunes sur leur lieu d'épreuve du matin
- ✓ **10h00 / 12h00** Epreuve du matin
- ✓ **12h30** Repas
- ✓ **13h30 / 14h00** Temps informel
- ✓ **14h00 / 18h00** Epreuves de l'après-midi
- ✓ **19h00** Repas
- ✓ **En soirée** Epreuve du soir, ou activités informelles

Fin de séjour (jeudi après-midi 13 juillet) :

- ✓ **16h30** Accueil des familles à Longué, au Stade de la Guiberderie
- ✓ **17h00** Remise des récompenses (Lieu à définir)
- ✓ **17h30** Pot de Clôture offert par la ville de Longué-Jumelles

Réunion d'information sur le séjour :

Mardi 4 juillet 2023

18h30 Salle Culturelle LE CUBE à Longué.

Présence indispensable de tous les jeunes et des familles.

CONTACTS INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Emmanuel THARRAULT : 06.71.05.35.52, e.tharrault@ville-longuejumelles.fr

Arnaud ALBERT : 06.60.85.50.63, sport@ville-longuejumelles.fr

Educateurs Sportifs -Pôle Sportif / Ville de Longué-Jumelles

Dossier d'inscription en fin de document ou disponible sur le site internet de la mairie

<http://www.villedelonguejumelles.fr/>, rubrique sport, RAID LATHAN.

PARTIE INSCRIPTION

NOM DE L'EQUIPE :

CAPITAINE DE L'EQUIPE :

N° Portable pendant les épreuves sportives :

NOMS et PRENOMS DES EQUIPIERS :

-

-

-

-

Engagement 60€ / jeune (80€ pour les hors commune) :

Règlement en carte bancaire, espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public.

NB : Les dossiers complets devront être rendus au plus tard le 23 juin 2023.

Directement aux éducateurs du pôle sportif (Arnaud ou Emmanuel) ou déposés en mairie.

Attention : nombre de participants limité aux premières équipes inscrites avec dossiers complets et respect du règlement.

CONTACTS INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Emmanuel THARRAULT : 06.71.05.35.52, e.tharrault@ville-longuejumelles.fr

Arnaud ALBERT : 06.60.85.50.63, sport@ville-longuejumelles.fr

Educateurs Sportifs – Pôle sportif / Ville de Longué-Jumelles

Dossier d'inscription en fin de document ou disponible sur le site internet de la mairie

<http://www.villedelonguejumelles.fr>

DOSSIER D'INSCRIPTION

RAID'LATHAN 2023 14-17 ANS




Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : M F Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

E-mail jeune (facultatif) : _____ @ _____

 portable jeune (facultatif) : _____

Numéro de Sécurité Sociale : _____

Nom et adresse de votre caisse : _____

Nous vous invitons à vous renseigner sur les modalités de votre assurance en ce qui concerne la garantie d'assistance, les dommages aux biens, l'indemnisation des dommages corporels **(voir avec l'assurance extrascolaire)**

Mutuelle (Numéro d'adhérent, Nom et adresse) : _____


COORDONNEES DES RESPONSABLES LEGAUX :


Père : Nom : _____


Mère : Nom : _____


Prénom : _____

Prénom : _____

 maison : _____

 maison : _____

 portable : _____


 portable : _____

E-mail parent : _____ @ _____

Pour toute communication entre la mairie et le responsable légal, et pour l'envoi des informations relatives aux activités de l'enfant.

Autre Personne à joindre en cas d'absence :

Nom : _____

 téléphone : _____

Lien avec l'enfant : _____

AUTORISATION D'UN RESPONSABLE LEGAL :

Je soussigné (e), Madame, Monsieur _____ légalement responsable,

- Autorise mon fils, ma fille, _____

À participer au Raid'Lathan avec ses activités sportives prévues : VTT, Course d'orientation, Escalade, Canoë, Parcours Aquatique, et aux autres activités durant le séjour : veillées, repas, jeux et nuitées.

- Autorise les responsables du Raid'Lathan à prendre, avec l'accord des autorités médicales, toutes décisions destinées à donner les soins médicaux et chirurgicaux jugés nécessaires.

- Autorise le service des sports à utiliser des photos ou films où figure le jeune pour illustrer les outils de communication de ses activités sur divers supports papiers (bulletin municipal, dépliants...) et informatiques (facebook, site internet...). Aucune contrepartie financière en cas d'utilisation de photos ou films ne pourra être demandée.

SIGNATURE :

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e) docteur _____ atteste avoir examiné l'enfant _____ et n'avoir pas constaté de contre-indication à la pratique des activités suivantes :

- Sports Traditionnels (football, tennis, rugby, etc.)
- Activités Physiques de Pleine Nature (VTT, accro branche, course d'orientation, etc.)
- Activités Nautiques

Date :

Cachet et signature du médecin :

FICHE SANITAIRE

Précisez ci-dessous les difficultés de santé de votre enfant et joignez les photocopies du carnet de santé (allergies, vaccinations... etc.)

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui : joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments avec notice, dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant.)

Aucun médicament se sera pris sans ordonnance.

RECOMMANDATIONS DES PARENTS

Votre enfant porte-t-il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, etc.